# Syndicat Interciommunal d'Assainissement Sources d'Yvette

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Sources de l'Yvette assure pour le compte des communes de Levis Saint Nom et des Essarts le Roi la gestion de la station d'épuration des eaux usées située route d'Yvette.

**Pour en savoir plus sur le fonctionnement de la station d'épuration**.

La station, mise en service le 12 janvier 1995, a une capacité de traitement de 10 000 équivalents-habitants. Elle traite aujourd'hui près de 6 000 équi-valents-habitants raccordés, avec un ren-dement d'épuration supérieur à 98%. Elle produit 1000 tonnes de boues par an, à 15% de matières sèches, qui sont éva-cuées vers l'usine du SIRR de Guéville où elles seront transformées en compost.

L'exploitation en est confiée à la société ONDEO-DEGREMONT qui doit en assurer la bonne marche permanente.

**Nous avons eu à déplorer cette année 2 incidents**.

Un premier est intervenu lors du curage de l'aqueduc des Essarts le Roi. Il s'est traduit par des surconsommations, du fait de l'arrivée anormale de matières à trai-ter par la station d'épuration.

Un second est intervenu au printemps du fait de l'indélicatesse d'un particulier ayant probablement vidangé et nettoyé une cuve à mazout et rejeté ses effluents dans le réseau d'assainissement. Il s'est traduit par une pollution du milieu aux hydrocarbures et une augmentation des coûts de fonctionnement.

**Dans une logique de protection et de préservation de l'environnement**, des contraintes réglementaires croissantes pèsent sur l'ensemble du cycle de l'eau (production, distribution, épuration). Le SIASY entreprend, dès l'année 2002, un programme d'amélioration pour mettre l'auto-surveillance en conformité avec la nouvelle réglementation et obtenir la cer-tification qui permettra de maintenir la pri-me d'épuration à un niveau élevé :

- installation de deux préleveurs thermostatés-réfrigérés en entrée et sortie de la station,
- mise en conformité du poste "retour toutes eaux",
- mise à jour et compléments du manuel d'auto-surveillance de la station.

En outre, un contrôle périodique de la qualité des boues a été mis en place depuis le début de l'année 2002.

Pour faire face à la mise en place de l'au-to-surveillance et à une augmentation de près de 30% des coûts du contrôle et du traitement des boues par le SIRR, nous avons dû procéder cette année, pour la première fois en 7 ans, a une revalorisa-tion de la surtaxe syndicale d'assainisse-ment, qui passe à 64 centimes d'euros par m3 d'eau consommée, ce qui représente une augmentation de 2% par an du coût d'exploitation de la station.

**Pour renforcer la fiabilité du réseau d'assainissement**, dont la fonction est d'évacuer le plus vite possible et sans stag-nation les effluents vers la station dépuration avant rejet dans le milieu naturel, le SIASY envisage de mettre en place une démarche de qualité globale de suivi, intégrant collecte, branchement, transport et épuration, afin :

- d'assurer la protection du milieu,
- d'améliorer les performances pour limiter les accidents de contamination, de maîtriser les coûts de fonction-nement de la station,
- de satisfaire aux prescriptions tech-niques de l'usine de compostage de Guéville.

Le SIASY s'appuiera sur **l'Agence de l'Eau Seine-Normandie** pour obtenir les subventions nécessaires aux investis-sements matériels et intellectuels. A cet effet, nous solliciterons, dès l'instant où la nouvelle Loi sur l'eau confirmera le maintien de ce dispositif, l'aide
**AQUEX**
pour la gestion du réseau.